Le piano

Le piano est l'une des disciplines dont le conservatoire de la Ville du Mans assure l'enseignement. Cette page décrit les conditions d'accès, les cours et les possibilités de pratiques collectives.

Page modifiée le mercredi 22 mars 2023 • Données Ville du Mans

Public

Les cours sont accessibles à partir de 7 ans ou du CE 1, sur examen pour les élèves non-débutants.

Enseignement

L'enseignement du piano est assuré par Hélène Béquignon, Guillaume Fournier, Anna Matusiewicz, Anne Labrousse et Bruno Puren.

Cours

Les cours sont dispensés au 54, Grande-Rue, au Mans. Vous pouvez situer cette adresse sur une carte.

Pratiques collectives

Selon son niveau, l'élève peut intégrer les pratiques collectives suivantes.

- Musique de chambre,
- ateliers claviers,
- atelier jazz,
- atelier composition.

Il est possible de pratiquer le piano accompagnement.

© Ville du Mans